

L'observation et l'évaluation de l'exposé oral

Robert Howe

Conseiller pédagogique
Cégep Montmorency

Un exposé oral constitue une performance complexe. L'élève y démontre qu'il peut appliquer, dans l'action, des apprentissages qu'il a faits durant le cours et qui ne se mesurent pas dans des épreuves écrites. Lorsqu'on veut évaluer ce type d'habileté, on doit pouvoir l'observer dans l'action. La technique de l'observation devient alors la stratégie incontournable de l'évaluation d'un exposé oral.

L'observation est un procédé par lequel on porte attention à des phénomènes pour y constater des faits qui les caractérisent (Morissette, 1993, p. 192). La fonction première de l'observation, c'est de recueillir de l'information. On observe des faits caractéristiques et on les note. Pour ce faire, on a besoin d'un support qui permet de porter des jugements et de consigner les observations. Dans le cadre de l'exposé oral, ce support prendra la forme d'une **liste de vérification** ou d'une **grille d'appréciation**.

LES SUPPORTS DE L'OBSERVATION

La **liste de vérification** (*check list*) est un instrument d'observation et de mesure qui énumère une série d'actions, d'éléments ou de qualités qui doivent être vérifiées au cours de l'observation. Legendre (1993) appelle cet instrument un « aide-mémoire ».

La liste de vérification sert à noter la *présence* ou l'*absence* de variables. Le choix est donc simple. Il se présente sous forme dichotomique : oui/non ; présent/absent ; fait/pas fait ; succès/échec ; etc. C'est une technique très pratique pour observer une performance constituée de plusieurs éléments qui se jugent selon l'alternative succès ou échec.

Ce type de liste peut favoriser une évaluation fidèle si les énoncés sont facilement observables. Il faut donc prévoir des énoncés assez précis pour qu'on puisse y répondre par « oui – non », « présent – absent » ou toute autre forme de choix binaire. Par exemple, l'énoncé « Structure de l'exposé » est trop imprécis pour que l'évaluateur puisse situer son jugement de façon dichotomique. Cependant, « L'exposé oral est structuré selon un plan cohérent » est plus précis et se prête mieux à ce type de jugement.

La **grille d'appréciation**, pour sa part, est un instrument de mesure qui permet d'examiner les particularités d'une action, d'un processus ou d'un produit. Elle fournit une liste d'éléments à observer ainsi qu'une façon d'enregistrer les observations (Legendre, 1993, p. 673).

Dans une grille d'appréciation, les éléments à observer sont accompagnés d'une échelle plus ou moins détaillée, permettant à l'observateur d'y indiquer le degré de présence de chacun des éléments dans la performance ou dans le produit. Puisque l'échelle est graduée en niveaux, l'observateur porte un jugement de valeur sur l'élément observé. La grille d'appréciation est donc avantageuse lorsque les caractéristiques (ou éléments) à observer s'expriment en degrés de présence ou degrés de qualité. Elle permet à l'observateur de porter des jugements systématiques sur des nuances entre « oui » et « non », entre « tout » et « rien », entre « jamais » et « toujours », etc.

L'échelle d'une grille d'appréciation comporte habituellement un nombre impair de catégories, neuf au maximum. Les échelles à trois, cinq et sept catégories sont les plus usuelles dans le contexte de la classe.

On convient que, dans une grille d'appréciation, tous les éléments à apprécier ne sont pas d'égale valeur. Les enseignants peuvent donc incorporer à leur échelle une pondération qui reflète l'importance relative de chaque élément à observer.

La documentation spécialisée décrit au moins cinq variétés d'échelles (Morissette, 1993, p. 201-212). Tenant compte du contexte de l'observation en classe, les échelles d'appréciation qui favorisent le plus la fiabilité, la précision et la facilité d'utilisation sont l'**échelle qualitative numérique** et l'**échelle descriptive**.

Dans l'**échelle qualitative numérique**, les catégories de la grille sont accompagnées chacune d'une série d'adjectifs appréciatifs, susceptibles d'aider l'observateur dans son jugement. Par exemple :

- faible, moyen, fort ;
- pas du tout, parfois, régulièrement ;
- toujours, souvent, parfois, rarement, jamais.

Ce type d'échelle est facile à préparer, mais elle comporte un risque : chaque évaluateur peut interpréter de façon variable certains adjectifs appréciatifs comme « faible », « parfois », « excellent », « médiocre ».

Dans l'**échelle descriptive**, chaque point sur l'échelle est accompagné d'une description relativement détaillée. Ainsi, l'observateur peut comparer la performance observée à une description type de cette performance. Puisque chaque description correspond à un point de l'échelle, il devient beaucoup plus facile de donner un résultat à l'élève.

CONSEILS CONCERNANT LA RÉDACTION

Pour la préparation des instruments d'observation, les étapes suivantes sont conseillées :

- On fait la liste de tous les comportements qui doivent être observés dans un processus ou de toutes les caractéristiques importantes d'un produit. Cette liste peut inclure des items indésirables (exemple : l'élève hésite, il dit des « euh »), ce qui nécessite une adaptation des notes en conséquence.
- On regroupe les énoncés par groupes logiques, par catégories ou par ordre d'apparition.
- On rédige des consignes claires et on prévoit des espaces pour y indiquer les coordonnées d'identification (date, nom de l'élève, nom de l'observateur, etc.).
- Dans le cas de la liste de vérification, il faut prévoir une colonne permettant de cocher la réponse. Si l'on conçoit plutôt une grille d'appréciation, l'auteur place les échelles de la façon qui lui semble la plus commode pour faciliter l'observation et le jugement. Pour aider la notation, il est recommandé de placer toutes les échelles dans le même ordre, peu importe que cet ordre soit croissant ou décroissant.

Une liste de vérification ou une grille d'appréciation sera valide si la liste des éléments qui la composent est complète, si elle est constituée de caractéristiques observables et pertinentes et si ces caractéristiques sont reconnues comme représentatives des habiletés évaluées. Il faut donc définir clairement ce qu'on souhaite observer pendant l'exposé oral. Ici, il faut s'assurer que tous les critères qu'on veut observer sont pertinents et désirables.

La meilleure façon de valider un instrument d'observation est de solliciter l'aide d'un autre professeur, expert de la matière et de tester l'instrument auprès d'un ou deux élèves afin de faire les correctifs appropriés. C'est d'ailleurs en utilisant l'instrument de mesure qu'on peut se rendre compte, par exemple, qu'il manque quelque chose, qu'un critère est redondant ou même qu'une échelle ordinale serait plus commode qu'une échelle à choix dichotomiques.

CONSEILS CONCERNANT L'OBSERVATION

Dans l'évaluation d'une performance complexe comme l'exposé oral, il faut que l'élève soit mis dans une situation représentative de la compétence à observer. Les standards de cette compétence doivent être clairs : par exemple, l'élève doit-il faire un exposé oral devant une classe, devant 100 personnes, devant une caméra de télévision ? La durée de l'exposé doit-elle être de cinq, de dix minutes ? Etc.

L'élève doit être informé qu'il sera observé et qu'il le sera dans telles conditions et pendant tant de temps.

L'enseignant doit expérimenter sa stratégie d'observation et la corriger au besoin avant de l'utiliser auprès de tous ses élèves. Lors de l'observation, il est préférable de noter son appréciation sur-le-champ, ou du moins le plus tôt possible, afin de minimiser les risques d'oubli et de contamination des résultats.

L'observation est un dispositif de mesure fortement subjectif. Cette caractéristique est source de deux types d'erreurs qu'il faut savoir éviter ou contrôler.

L'effet de halo. Selon Legendre (1993), il y a effet de halo lorsque des facteurs d'ordre affectif exercent de l'influence sur l'objectivité de la correction. Lors de l'évaluation d'une performance, écrite ou non écrite, il y a effet de halo lorsque des informations « périphériques » influencent le jugement du correcteur (connaissance de l'élève, de son milieu, de son comportement en classe, de son rendement antérieur, préjugés positifs ou négatifs envers des individus, etc.). Il s'agit donc de notre tendance à conserver une première impression et à maintenir une première évaluation même si des faits nouveaux tendent à l'infirmer (Morissette, 1993, p. 197). Par exemple, si un élève a obtenu des résultats élevés lors d'une précédente évaluation, l'enseignant sera porté, par effet de halo, à s'attendre encore à des résultats élevés lors d'une évaluation ultérieure, ce qui pourra biaiser son jugement.

Pour se prémunir contre l'effet de halo, il est recommandé de décrire avec précision, dans un guide d'évaluation, les compétences à évaluer et de se donner des échelles descriptives suffisamment dé-

taillées. L'effet de halo peut compromettre la fidélité de l'évaluation.

Le biais personnel correspond à cette tendance de certaines personnes à être plutôt généreuses ou plutôt sévères ou à situer leur jugement autour de la moyenne. Lorsque l'observateur a une formation de base sur l'utilisation de grilles d'évaluation, ce biais peut être contrôlé. Le biais personnel peut priver l'élève d'une évaluation juste et équitable.

L'EXPOSÉ ORAL

Ce sont les enseignants eux-mêmes qui peuvent le mieux identifier les caractéristiques qui doivent être observées et évalués lors d'un exposé oral. Certains auteurs, cependant, suggèrent quelques pistes de contenu.

Selon Oller (1990, p. 508-509), la mesure de l'habileté à communiquer oralement devrait inclure l'évaluation des quatre compétences suivantes :

- planifier la communication ;
- communiquer avec cohérence ;
- gérer le stress du moment ;
- amener les auditeurs à comprendre le message.

Du chapitre que consacre Bernard Dionne à l'exposé oral (1993, p. 156-159), on pourrait dériver les caractéristiques suivantes :

- l'élève respecte le temps alloué ;
- l'exposé est adapté à l'auditoire ;
- l'élève tient compte des connaissances générales de son auditoire ;
- il précise les termes nouveaux ;
- il situe le sujet de son exposé ;
- l'exposé suit un plan ;
- le plan est indiqué au tableau ;
- l'élève situe les auditeurs dans le plan à mesure que l'exposé progresse ;
- la conclusion résume les idées principales ;
- l'élève demande s'il y a des questions ou des commentaires.

Dominique Chassé et Richard Prigent (1990, p. 36-37) présentent pour leur part une grille d'évaluation détaillée qui porte tant sur la forme que sur le contenu de l'exposé (tableau ci-contre).

Quels que soient les critères retenus, il faudra cependant s'assurer, d'une part, que les élèves en comprennent bien le sens et, d'autre part, qu'ils ont eu l'occasion, durant le cours, de développer les habiletés qu'on leur demande de démontrer.

CONCLUSION

Il faut bien savoir que le processus de l'observation est un dispositif coûteux : on ne peut évaluer qu'un élève à la fois et cela prend beaucoup de temps de classe. Cela exige une attention soutenue et uniforme pendant toute la séance. Les jugements de valeur sont très subjectifs et le professeur doit être prêt à mettre le temps et l'effort nécessaires pour que l'observation soit soutenue et que le jugement soit impartial. Enfin, il faut tenir compte de la présence des autres élèves dans la classe pendant que le professeur évalue l'élève qui fait son exposé. Ainsi donc, avant toutes choses, il faut s'assurer que l'observation est le moyen adéquat d'évaluation de la performance des élèves. Sinon, peut-être est-il souhaitable d'avoir recours à des instruments plus « économiques ». ■

RÉFÉRENCES

- CHASSÉ, D. et R. PRIGENT, *Préparer et donner un exposé. Guide pratique*, Montréal, Éditions de l'École Polytechnique de Montréal, 1990.
- DIONNE, B. (avec la collaboration de Louise Langevin), *Pour Réussir. Guide méthodologique pour les études et la recherche*, Montréal, Éditions Études Vivantes, 1993.
- LEGENDRE, R., *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin, 1993.
- MORISSETTE, D., *Les examens de rendement scolaire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, 500 p.
- OLLER, J. W., « Assessing communication skills » dans Walberg (Ed), *The International Encyclopedia of Educational Evaluation*, 1990.

ÉVALUATION DE LA FORME

1. Introduction

L'exposé comportait-il une bonne introduction ?

- 1.1 L'orateur a réussi à établir rapidement le contact avec l'auditoire, à l'aide d'un élément déclencheur.
- 1.2 Il a énoncé clairement les objectifs de son exposé dès le début de son allocution.
- 1.3 Il a annoncé le déroulement de son exposé.

2. Plan et structure

Dans le déroulement de l'exposé, l'orateur a-t-il fait preuve de structure et d'organisation ?

- 2.1 Il a fourni des définitions préalables utiles.
- 2.2 Il a annoncé clairement le début de chaque élément de son plan.
- 2.3 Il a annoncé clairement la fin de chaque élément de son plan.
- 2.4 Il a fait régulièrement une transition, lors du passage d'un point à un autre.
- 2.5 La durée de l'exposé a été respectée.

3. Illustrations

L'exposé était-il étayé de bonnes illustrations ?

- 3.1 L'orateur a utilisé des moyens visuels simples et lisibles.
- 3.2 Les moyens visuels utilisés étaient pertinents.

4. Variation des stimuli

L'orateur a-t-il su capter et garder l'attention par une variation de stimuli adéquate ?

- 4.1 Il parlait suffisamment fort.
- 4.2 Il variait les intonations de sa voix.
- 4.3 Il variait ses gestes et ses déplacements.
- 4.4 Il faisait des pauses.
- 4.5 Il regardait l'auditoire avec attention.

5. Conclusion

L'exposé comportait-il une bonne conclusion ?

- 5.1 L'orateur a rappelé l'objectif de l'exposé.
- 5.2 Il a résumé les points importants à la fin de son exposé.
- 5.3 Il a terminé par un message significatif facile à retenir.

6. Questions de l'auditoire

L'orateur a-t-il répondu correctement aux questions ?

- 6.1 Quand c'était nécessaire, il a reformulé toutes les questions des auditeurs.
- 6.2 Il a répondu de façon précise et concise aux questions.
- 6.3 Il s'est assuré qu'il avait bien répondu.

7. Autres commentaires

De façon générale, l'exposé semblait-il bien préparé ?

- 7.1 L'exposé s'adaptait bien à l'auditoire.
- 7.2 L'orateur a su tenir compte des contraintes imposées.
- 7.3 Les objectifs poursuivis ont été mis en évidence.
- 7.4 Un énoncé précis et concis identifiait l'exposé.
- 7.5 L'orateur n'a pas été rivé à ses fiches aide-mémoire.

ÉVALUATION DU CONTENU

En principe, seul le professeur évalue les points suivants.

8. Maîtrise du sujet

L'orateur maîtrisait-il bien son sujet ?

- 8.1 Il a montré qu'il avait bien assimilé les connaissances relatives au sujet.
- 8.2 Il a bien délimité la question à traiter.
- 8.3 Il a su départager l'essentiel de l'accessoire sans se perdre dans les détails.
- 8.4 Les idées exprimées, l'interprétation ou le traitement du sujet avaient un caractère personnel et original.

9. Bases théoriques et documentation

Les bases théoriques et la documentation étaient-elles satisfaisantes ?

- 9.1 Les différents points traités étaient étayés par des données documentaires ou des faits objectifs.
- 9.2 L'exposé s'appuyait sur des bases théoriques solides.
- 9.3 La documentation citée ou utilisée était suffisante.
- 9.4 La documentation citée ou utilisée était pertinente.

10. Capacités d'analyse

L'orateur a-t-il fait preuve de bonnes capacités d'analyse ?

- 10.1 Il a bien manié les concepts propres à sa discipline.
- 10.2 Il a su évaluer la portée des faits présentés et intégrer ces faits à l'ensemble du raisonnement ou de la démonstration.
- 10.3 Il a su conduire méthodiquement le raisonnement ou la démonstration et les mener à terme.